



Groupement des Parlementaires du Hainaut

Saison 2025-2026

PV n°05: réunion du 15 décembre 2015 à 19h00 à Fleurus

Présents: P. Lecomte, Ph. Stuez, J. Lericain, A. Dupont, M Tagliaferro, R. Appels, F. Larsimont, M. Fohal

Excusés: A. Herville, AM Sferrazza, JM Ravez

Invités présents: F. Appels, Ph. Bolssens

Invité excusé: B. Scherpereel ; C. Notelaers

Pascal souhaite la bienvenue.

1. Approbation du PV n°4 du 10 novembre 25 : ce PV est approuvé à l'unanimité.

2. Debriefing de l'AG du 22 novembre 25 : les membres déplorent un manque de préparation, préjudiciable à l'efficacité des débats, et certaines interventions sont estimées trop longues. Les membres soulignent qu'un meilleur examen des points en amont et que des réflexions auraient dû utilement être développées dans les instances ad hoc. Concernant le plan stratégique global, les informations fournies ont été nombreuses et les membres se demandent quel rôle l'assemblée générale pourra apporter, et comment ils seront impliqués.

3. Problématique des U12 interprovinciaux : Frédéric expose ses réflexions et estime qu'en invitent pas tous les clubs disposant d'équipe U12, la fédération a enfreint la règle d'égalité entre tous ses membres.

De plus, les équipes qui participent à ces matchs entre équipes de bonne valeur, avec des arbitres formés au règlement particulier, gagnent en formation et en retirent un avantage au détriment d'autres équipes, en coupe notamment.

Fabrice rappelle le contexte de la création de ce projet expérimental et répond que ce sont des matchs amicaux et non un championnat.

4. Interpellation au sujet des incohérences entre joueurs effectifs sur le terrain et joueurs inscrits sur la feuille de match : le règlement actuel prévoit que les arbitres demandent la carte d'identité des joueurs, mais ce n'est pas toujours d'application. Pascal en parlera en réunion de la CFA.

5. Projet concernant les photos sur la feuille de match et usage de la carte d'identité électronique pour les mises à jour des visuels :

Les membres sont interpellés par une information concernant un projet de placement des photos des joueurs sur la feuille de match électronique. Outre les aspects de respect du RGPD qui doivent être éclaircis, les membres demandent l'impact de ces dispositions sur la capacité du système informatique et la faisabilité concrète de ces modifications. Il est nécessaire de recevoir des informations complémentaires.

6. Facturation électronique & Peppol : les membres attirent l'attention des clubs assujettis à la TVA concernant ces changements prévus début 2026.

7. Rencontres jeunes, sanction particulière de rencontres sans public : les matchs à bureaux fermés sont prévus dans les statuts, mais leur application est peu envisagée. Le point fera l'objet d'une discussion lors de la prochaine réunion des trois comités.

8. Rapport des membres dans les départements et commissions : il n'y a pas eu de réunion.

Jean-Marc informe du peu de réunions tenues par la commission législative depuis le début de la saison.

9. Courriers : le secrétaire n'a pas reçu de courrier depuis notre dernière réunion.

10. Divers : Philippe fait part de deux questions reçues dernièrement :

la première concerne encore et toujours les indemnités d'arbitrages - les 2 trésoriers rencontrés tiennent le même discours, avec les paiements de plus en plus en carte ou QR code des "clients" basket, il y a de moins en moins de liquidité et des difficultés d'honorer les frais des arbitres.

Ne pourrions-nous pas, demander officiellement la possibilité de payer les arbitres via un virement instantané d'un compte club ?

Pascal rappelle que la CFA ne s'est pas montrée intéressée, et que les clubs peuvent promouvoir chez eux le paiement électronique.

la deuxième est de savoir s'il est autorisé de mettre des effets sonores lors des rencontres en provinciale PENDANT que le match se déroule ? Les membres se demandent ce que dit le code de jeu à ce sujet. Il reste vrai que les coachs peuvent interpeler les arbitres à ce sujet durant une rencontre.

Enfin, Philippe fait part de difficultés rencontrées lors de déclarations d'accident : énormément de retard, pas d'accusés de réception, difficultés de contacter l'assureur, ce qui suscite le mécontentement de parents. Le secrétaire interpellera la fédération à ce sujet.

Fin de la réunion à 21h45.

La prochaine réunion aura lieu le 12 janvier 2026 à Beloeil (réunion des trois comités)

Les membres du groupement des parlementaires du Hainaut souhaitent aux clubs et à leurs membres une excellente année 2026.

Pascal Lecomte, Président.

Michel Fohal, Secrétaire.